



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 29/11/2021

Reçu en préfecture le 29/11/2021

Affiché le

ID : 033-243301264-20211125-2021_180-DE

N°2021/180

OBJET : PROJET PARCOURS ALIMENTAIRE ET SOLIDAIRE [PARASOL] – APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ITINÉRANTE

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 33

Nombre de Conseillers présents et représentés : 39

Quorum : 23

Date de convocation : le 19 novembre 2021

Date d'affichage de la convocation au siège : le 19 novembre 2021

Le 25 novembre de l'année deux mille vingt et un à 18h30

à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	A	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	E	M. LAFFARGUE	BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	E	Mme BÉTENCOURT
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme PERPIGNAA GOULARD
TALABOT Martine	A		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
DABAN Mathieu	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYÉ Philippe	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	A	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	E	M. CLAVERIE
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	E	M. CHEVALIER
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	A	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	E	Mme BOURRIER	GIRAUDEAU Isabelle	P	
AULANIER Benoist	P			AULANIER Benoist	P

Le conseil communautaire nomme Mme BOURGADE, secrétaire de séance. * **P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**
Les procès-verbaux des 22 septembre et 7 octobre sont adoptés à l'unanimité.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/180

OBJET : PROJET PARCOURS ALIMENTAIRE ET SOLIDAIRE [PARASOL] – APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ITINÉRANTE

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et notamment les articles 3-2-5 relatif à la protection et mise en valeur de l'environnement et 3-2-3 « Action sociale d'intérêt communautaire »,

Vu les orientations de l'actuel Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public de Gironde,

Vu la délibération n°2018/143 du 18 décembre 2018 validant la feuille de route pour le Projet Alimentaire de Territoire (PAT),

Vu la délibération n°2018/13 du 12 janvier 2021 relative au projet PARASOL (PARcours Alimentaire SOLidaire),

Vu l'avis de la Commission Transition Écologique et Solidaire du 29 septembre 2021,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

En 2018, la Communauté de Communes de Montesquieu (CCM) a amorcé une réflexion sur l'organisation des systèmes alimentaires de son territoire, en s'appuyant sur les conclusions d'un diagnostic agricole et alimentaire. Pour structurer sa politique agricole et alimentaire, la Collectivité s'est engagée dans un Projet Alimentaire de Territoire (PAT) avec l'ambition que « 100 % des habitants ait accès à une alimentation saine et durable ». En parallèle, la CCM a développé depuis plusieurs années une politique de proximité pour l'insertion socio-professionnelle et l'accès aux droits des publics en difficulté de son territoire.

A l'heure où l'on perçoit toutes les incidences de la crise sanitaire, il est également apparu essentiel pour la CCM de renforcer le volet « solidarité envers les plus fragiles ». Le développement de ce projet de parcours alimentaire et solidaire, PARASOL, est l'une des traductions de ce renforcement.

Ce projet regroupe sur le site de Béthanie, un espace-test agricole, la base-vie de l'épicerie sociale et solidaire itinérante et un lieu d'animation de la démarche.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, il s'agit de **mettre en place une épicerie sociale et solidaire itinérante**, outil de proximité permettant « d'aller vers » les habitants du territoire sur des points clefs, à l'échelle des 13 communes de Montesquieu (C.C.A.S., lieu d'activités scolaires ...). Cette action constitue un outil au service des habitants du territoire. Intégrée au parcours PARASOL et disposant du soutien logistique du site de Béthanie, cette épicerie vient apporter une nouvelle forme de distribution de l'aide alimentaire.

La CCM doit assurer un rôle d'accompagnement des porteurs de projet, de coordinateur de parcours et d'animateur de réseau. La mise en œuvre opérationnelle sera assurée par un acteur relevant du champ de l'économie sociale et solidaire.

Afin de choisir le ou les porteur(s) de projet qui mettra(ont) en œuvre l'épicerie sociale et solidaire, la CCM a donc décidé de lancer un appel à manifestations d'intérêt (AMI). Le cahier des charges et le cadre de réponse de l'AMI joints à la présente délibération précisent le contexte et les objectifs du projet, le type de porteur de projet recherché, les critères de sélection et l'accompagnement qui lui sera apporté par la CCM.

Le soutien de la CCM est essentiellement matériel :

- Un camion/bus aménagé
- Une aire de manutention pour le bus/camion sur le site de Béthanie
- Un espace de stockage des denrées alimentaires et d'hygiène sur le site de Béthanie
- Du mobilier pour les animations de l'itinérance



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 29/11/2021

Reçu en préfecture le 29/11/2021

Affiché le

ID : 033-243301264-20211125-2021_180-DE

SLOW

N°2021/180

OBJET : PROJET PARCOURS ALIMENTAIRE ET SOLIDAIRE [PARASOL] – APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ITINÉRANTE

Le calendrier retenu pour l'AMI:

- Publication la semaine du lundi 29 novembre 2021
- Dépôt/envoi papier au plus tard le vendredi 28 janvier 2022.
- Instruction des dossiers et présélection jusqu'au 11 février 2022.
- Audition des candidats présélectionnés vers mi-février 2022.
- Délibération finale du conseil communautaire vers mars 2022 (date à programmer selon le planning des conseils 2022)
- Publication des résultats et conventionnement à partir de fin mars 2022.

Un jury de présélection et de sélection sera mis en place.

Le calendrier de mise en œuvre :

- printemps 2022 : finalisation du montage du projet d'épicerie itinérante avec le porteur de projet sélectionné, les communes et les partenaires ;
- démarrage opérationnel du service prévu pour la fin de l'été 2022.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Adopte le Règlement de l'Appel à Manifestation d'intérêt joint en annexe,
- Autorise le Président de la Communauté de Communes de Montesquieu à engager la CCM dans le déploiement de l'épicerie sociale et solidaire itinérante :
 - à signer tout document relatif à ce projet,
 - à solliciter tous les partenariats et subventions auprès des différents partenaires afin d'accompagner le porteur de projets sélectionné : Etat , Région Nouvelle-Aquitaine, ANDES, etc.

Fait à Martillac, le 25 novembre 2021

Le Président de la CCM
Bernard FATH

Document signé électroniquement

